



Contrat liant deux individus

Par **theojonas**, le **16/02/2008** à **00:56**

Bonjour,

Je suis en train de créer un site Web avec un ami ingénieur. Ce dernier a pour mission de s'occuper de la partie technique (développer le site) alors que mon rôle concerne essentiellement la partie business development (recherche partenariat, investisseurs, politique marketing etc ..).

Nous n'avons pas encore créé de structure légale autour de ce projet (pas de création d'entreprise à proprement parler pour le moment). Néanmoins nous sommes sur le point de rencontrer de potentiels investisseurs et j'aurais aimé savoir s'il existe une possibilité d'officialiser juridiquement (par un contrat) notre collaboration (moi et cet ingénieur) bien que nous n'ayons pas encore de cadre.

Existe-t-il des contrats permettant de lier 2 individus qui travaillent ensemble sur un projet ? Contrat qui ferait en sorte que l'un ne puisse pas trahir l'autre en filant chez un investisseur.

Merci d'avance.